



INSTITUTION SAINT-LOUIS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVE HORS CONTRAT – INTERNAT DE GARÇONS

760, chemin des Rabassières - 84330 Le Barroux

Tél. : 04.90.62.48.01

Courriel : contact@institution-saint-louis.fr Site : www.institution-saint-louis.fr

FORMULAIRE DE REINSCRIPTION

Année scolaire 2017 - 2018

Je soussigné, demande la réinscription de mon fils / ma fille
..... à l'Institution Saint-Louis, pour l'année scolaire 2017 - 2018,
en classe de : (sous réserve de l'avis favorable du dernier conseil de classe).

Langue vivante 2 souhaitée (à partir de la 5^{ème} : espagnol ou allemand) :

Externat **Internat** *(cocher la case correspondant à votre choix)*

J'ai pris connaissance des conditions financières pour l'année 2017-2018.

Date :

Signature :

Ce formulaire est à retourner à l'Institution Saint-Louis, pour lundi le 27 février, accompagné de deux chèques.

Le premier chèque de 200 euros (pour un externe)¹ ou de 475 euros (pour un interne)¹, correspondant au premier versement de la scolarité (Juillet), ne sera encaissé qu'en Juillet. Les versements suivants seront effectués mensuellement par prélèvement à partir du 4 août.

Le deuxième chèque de 50 euros, correspondant à la caution pour le prêt de livres, ne sera pas encaissé.

Joindre également 3 timbres, une photo d'identité récente, la fiche de décharges et la fiche d'urgence signées ainsi qu'une attestation Responsabilité Civile (familiale) à la rentrée de septembre.

En cas de changement, transmettre les nouvelles coordonnées postales, téléphoniques, électroniques ou bancaires (IBAN).

Je ne souhaite pas figurer dans l'annuaire destiné aux familles.

¹ Retirer 10% pour le deuxième enfant scolarisé et 20% pour le troisième.



CONDITIONS FINANCIERES ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

FRAIS DE SCOLARITE :

Le prix de la scolarité est de : Externat 2400 €/an (12 mensualités de 200 €)
Internat 5700 €/an (12 mensualités de 475 €)

Une remise de 2% est prévue pour un règlement en deux fois et de 4% pour un règlement en une fois. Cette remise ne concerne pas les éventuelles bourses.

Modalités de paiement : Le règlement de la scolarité annuelle est effectué en 12 mensualités (de juillet 2017 à juin 2018). A l'exception du premier règlement, effectué par chèque lors de l'inscription ou de la réinscription et correspondant à la 1^{ère} mensualité, les paiements se font mensuellement par prélèvement.

En cas de désistement avant la rentrée, 50 € seront retenus sur le 1^{er} versement. Les absences ne peuvent donner lieu à un remboursement. En cas de départ en cours d'année le trimestre entier est dû.

Réductions appliquées : 10% pour le 2^e enfant scolarisé et 20% pour le 3^e enfant scolarisé.

Bourses : Des bourses sont possibles pour aider les familles. Un dossier doit être déposé auprès de l'AES (Association Education et Solidarité).

Repas : 3,60 € le repas. Le prix des repas est inclus pour les internes. Pour les demi pensionnaires la tarification tient compte du nombre de jours de classe. Le repas du mercredi peut être pris ; il donne lieu à facturation supplémentaire au même tarif. Tous les repas non pris pour cause d'absence de plus de 4 jours consécutifs ne seront déduits de la facture que sur présentation d'un certificat médical.

Fournitures et matériel pédagogique :

Papeterie et photocopies : 22 €/an (carnet de correspondance, carnet de notes, forfait photocopies)
Tenue habituelle : polo hiver : 16 € ; chemisette : 9 €. Tenue de sport : sweat : 10 €, T-shirt : 5 €.
Participation aux frais des ateliers : 15 €/an.

Caution prêt de livres : 50 € par chèque (non encaissé).

Etude de 17 à 18h : 1,50 €/étude.

Transport des pensionnaires :

Car spécial lundi matin : Toulon-Collège : 21 €, Aubagne-Collège 11,50 €, Aix-Collège 11,50 €.

Navette: entre Monteux et l'établissement le lundi et le vendredi. Le coût est de 5 € /trajet/enfant (8 € s'il faut aller jusqu'à Avignon). L'engagement se prend par trimestre. Toute annulation tardive (- 4 jours) sera facturée sauf cas de force majeure. La SNCF assure la ligne Monteux–Avignon.

Assurance individuelle accident : souscrite par l'ISL en début d'année scolaire dans le cadre de la police d'assurance globale très avantageuse pour les familles auprès des Mutuelles du Mans pour 5,20 € par enfant. Une brochure d'information est remise à la rentrée. L'attestation de responsabilité civile reste à fournir par vos soins en début d'année.



DECHARGE MEDICALE

Je, soussigné, responsable légal de (Prénom, Nom) :
autorise les responsables de l'Institution Saint-Louis à prendre toute mesure médicale ou
chirurgicale en cas d'urgence.

Fait à, le

Signature

Indications importantes concernant l'enfant

- Allergies médicamenteuses :
- Allergies alimentaires :
- Maladies chroniques :
- Traitements de longue durée :
- Groupe sanguin :
- Autre :



DECHARGE POUR LES TRANSPORTS

Je, soussigné, responsable légal de (Prénom, Nom) :
autorise les responsables de l'Institution Saint-Louis et les parents d'élèves à transporter dans leur
véhicule mon (mes) enfant(s) :
..... quel que soit le trajet
(sorties de classe, accompagnements...)

Fait à, le

Signature



FICHE D'URGENCE

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Classe : _____

Parents /ou représentant légal :

Autre responsable en cas de séparation :

Noms et prénoms : _____

Noms et prénoms : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant les numéros de téléphone des responsables de l'élève :

Nom et prénom : 1. _____ 2. _____

Tél. domicile _____ Tél. domicile _____

Tél. travail _____ Tél. travail _____

Tél. portable _____ Tél. portable _____

Mail _____ Mail _____

Autre personne à contacter en cas de besoin : _____ Tél. _____

Lien avec la famille : _____

N° et adresse de centre de sécurité sociale : _____

N° de sécurité sociale du responsable légal : _____

Mutuelle complémentaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : _____

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (*allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, suivi orthophonique, psychologique...*)

Nom, adresse et téléphone du **médecin traitant** : _____
